



Étude annuelle de Millani sur la divulgation des données ESG – Une perspective canadienne

Une étude de l'indice composé S&P/TSX et sa divulgation ESG en 2019

Le 8 septembre 2020

Au cours des dernières années, Millani a évalué la divulgation des enjeux ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) par les entreprises de l'indice composé S&P/TSX, en fournissant une analyse des résultats et des tendances observés. Avec la demande croissante de la part des différents acteurs financiers pour de l'information sur les enjeux ESG, nous avons recueilli des données sur l'utilisation par les entreprises canadiennes des normes et cadres de référence tels que le GRI, le SASB et le TCFD, ainsi que des données sur le nombre d'entreprises qui communiquent sur des sujets tels que la diversité, la rareté de l'eau et les changements climatiques.

Divulgence ESG : une perspective canadienne

Millani évalue depuis plusieurs années les divulgations ESG (environnementales, sociales et gouvernance) en développement durable au Canada. La firme recueille des données sur les informations ESG fournies par les sociétés publiques canadiennes, et offre des conseils et des perspectives sur les tendances et développements observés.

Des initiatives telles que les *Lignes directrices relatives à la publication d'informations non financières* de la Commission européenne exigent des grandes sociétés qu'elles divulguent des informations sur les enjeux sociaux et environnementaux¹. De leur côté, les recommandations du Groupe de travail sur la modernisation relative aux marchés financiers de l'Ontario visent « l'amélioration de la divulgation des facteurs ESG » conformément aux recommandations² du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (TCFD) ou du *Sustainability Accounting Standards Board* (SASB). Voilà pourquoi plusieurs groupes d'intervenants accentuent la pression pour que les entreprises fournissent de l'information ESG de grande qualité et fiable.

Afin de déterminer dans quelle mesure les sociétés canadiennes sont prêtes à répondre à une demande accrue de données sur l'ESG, Millani a évalué la divulgation ESG des 228 entreprises de l'indice composé S&P/TSX³.

Des enjeux clés ont été identifiés et l'utilisation de normes mondiales en matière de rapport et de cadres de référence, comme le GRI, le SASB et le TCFD, ont été analysés. Cette année, nous avons élargi notre recherche pour recueillir des données sur le nombre d'entreprises qui divulguent des informations sur des enjeux comme la rareté de l'eau, et les changements climatiques, les données sur les émissions de type « Scope 3 » et l'analyse de scénarios sur les changements climatiques. Ce genre d'information ESG est très recherché par les investisseurs, comme l'indique la publication de BlackRock qui jette une lumière nouvelle sur le risque lié à l'eau⁴ et le fait que 450 investisseurs (dont les actifs sous gestion totalisent 40 milliards de dollars américains) ont adhéré à Climate Action 100+, « une initiative d'investisseurs visant à inciter les entreprises émettant le plus de gaz à effet de serre à renforcer leur stratégie pour lutter contre les changements climatiques⁵. »

En 2019, la Loi canadienne sur les sociétés par actions a été revue et elle exige maintenant des sociétés canadiennes de faire rapport sur le niveau de diversité au sein des équipes de haute direction et de gestion, au-delà de la diversité des genres⁶. Afin d'avoir une idée du degré de préparation des organisations canadiennes pour divulguer cette information, nous avons également recueilli des données sur les entreprises qui rapportent de l'information sur des statistiques plus larges sur la diversité.

Les entreprises canadiennes sont plus nombreuses à divulguer de l'information ESG

Notre étude révèle qu'en date du 31 août 2020, la proportion des entreprises de l'indice composé S&P/TSX ayant publié un rapport de développement durable pour 2019⁷ est de 58 %⁸. Au mois d'août l'an dernier, elles étaient 48 % à produire un rapport pour 2018.

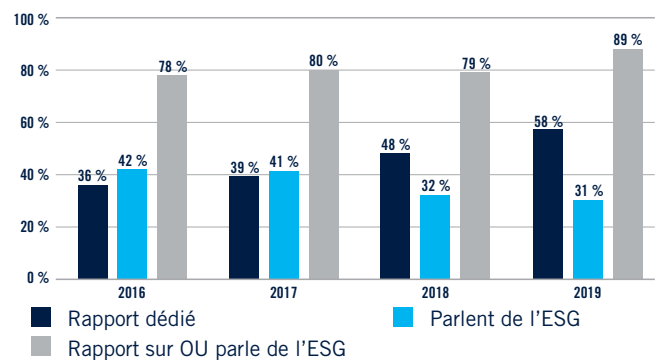
Les entreprises suivent des calendriers de publication différents, et certaines n'ont pas encore produit leur rapport pour 2019 à ce jour. En évaluant l'historique et le calendrier de publication des rapports d'entreprises de l'indice composé S&P/TSX, nous estimons que le pourcentage de celles qui auront produit un rapport de développement durable pour 2019 atteindra 66 %. Millani a appliqué la même logique dans son rapport de l'an dernier, en prédisant que 54 % des entreprises publieraient un rapport en 2018. La validation de fin d'année a confirmé ce nombre à 52 %.

En plus de ces rapports d'évaluation, nous prenons aussi en compte le nombre d'entreprises ayant communiqué leurs enjeux ESG sur leur site Web.

En 2018, 32 % des entreprises n'ayant pas publié de rapport ont néanmoins communiqué de l'information ESG sur leur site Web. En 2019, leur nombre a diminué à 31 %. Ce qui signifie qu'un total de 89 % des entreprises de l'indice composé S&P/TSX fournissent au marché de l'information ESG sous des formes variées.

Graphique 1

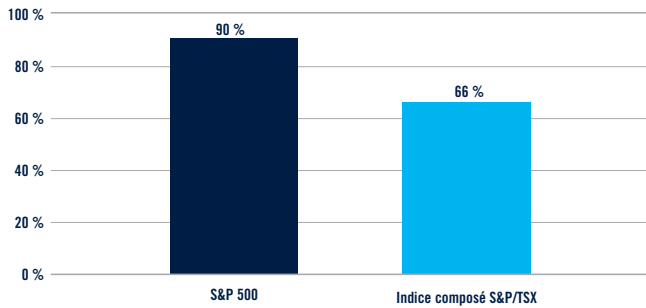
Le nombre d'entreprises divulguant des données ESG a augmenté de façon constante



1. Commission européenne, information non financière, disponible à l'adresse suivante : ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/non-financial-reporting_en
2. Rapport du Groupe de travail sur la modernisation des marchés financiers, juillet 2020
3. 228 entreprises, en date de juin 2020.
4. Brian Deese, Philipp Hildebrand, « Troubled Waters », BlackRock Investment Institute, juillet 2020
5. Climate Action 100+, disponible à l'adresse <https://climateaction100.wordpress.com/>
6. Diversité au sein des conseils d'administration et des membres de la haute direction en vigueur juillet 2019
7. Peut être intitulé rapport de 2018, 2019 ou 2020 mais les données font référence à l'année 2019. Rapport de développement durable ou équivalent, par exemple ESG, RSE, responsabilité, etc.
8. Pour les recherches de Millani en 2019, il y avait 242 entreprises de l'indice composé S&P/TSX. Pour les recherches de Millani en 2020, il y avait 228 entreprises. Information en date de juin 2020.

Graphique 2

90 % des entreprises émettrices de l'indice S&P 500 ont publié un rapport de développement durable en 2019, ce qui se compare à une projection de 66 % pour l'indice composé S&P/TSX



Bien que cette tendance soit encourageante, une comparaison des chiffres équivalents pour l'indice S&P 500 montre que les entreprises canadiennes sont toujours en retard sur leurs homologues américaines. Une proportion de 90 % des entreprises émettrices de l'indice S&P 500 a publié un rapport sur le développement durable en 2019, ce qui se compare à une projection de 66 % pour l'indice composé S&P/TSX.⁹ Dans un contexte où les contraintes en matière de capitaux et la pression pour faire preuve de résilience dans une économie en transition s'accroissent, on peut se demander si les entreprises canadiennes ne manquent pas une opportunité d'améliorer leur accès au capital.

Tout est dans le nom!

Les rapports évalués par Millani portent plusieurs noms différents. Historiquement, ceux-ci ont souvent été appelés rapports « de responsabilité sociale d'entreprise », mais cette tendance est à

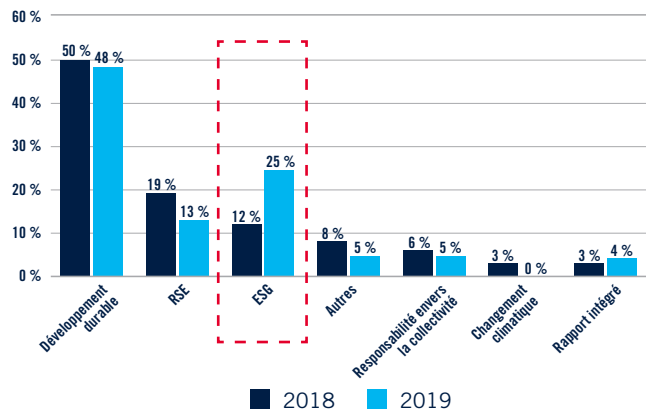
la baisse. En 2019, environ la moitié des entreprises de l'indice composé ont utilisé le terme « développement durable » dans le titre de leur rapport. Le plus grand changement constaté est l'utilisation plus fréquente du terme ESG dans le titre des rapports. En 2019, ce sont 25 % des entreprises qui l'ont intitulé « Rapport ESG », ce qui représente le double en comparaison à l'année précédente. Nous croyons y voir une tendance marquée pour la divulgation axée sur les besoins des investisseurs, ce qui démontre que les entreprises prennent conscience de la demande accrue d'information ESG (information matérielle), plutôt que de l'information traditionnellement classée dans la responsabilité sociale d'entreprise.

La bataille des cadres de référence

Un pourcentage de 64 % des entreprises ayant présenté un rapport 2019 a utilisé le cadre de référence du Global Reporting Initiative (GRI). Ceci est une légère augmentation par rapport à l'année précédente (59%). En revanche, l'utilisation du cadre du *Sustainability Accounting Standards Board* (SASB), s'est accru considérablement. Les standards du SASB se basent sur l'identification d'informations relatives à des enjeux ESG dans des secteurs variés, et elles ont été élaborées en tenant compte des investisseurs. En 2019, 36 % des entreprises ont utilisé ce cadre pour soutenir leur divulgation, et 13 % ont mentionné le SASB d'une façon ou d'une autre, par exemple pour reconnaître la valeur de ce cadre ou en s'engageant à s'aligner sur celui-ci dans les années à venir. À titre de comparaison, en 2018, 6 % des entreprises s'alignaient sur le cadre SASB et 9 % en faisaient mention. Considérant l'appui de BlackRock envers le SASB¹⁰, nous croyons que cette tendance se poursuivra et que la majorité des entreprises de l'indice composé S&P/TSX pourraient utiliser le cadre SASB pour alimenter et structurer leur information ESG dans les prochaines années.

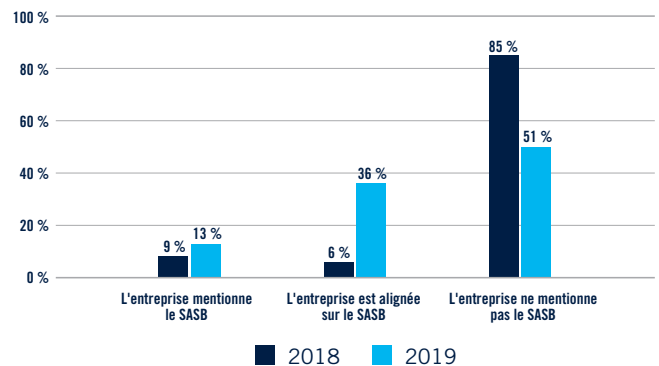
Graphique 3

Plus de rapports ESG sont publiés



Graphique 4

La proportion d'entreprises utilisant la norme SASB a augmenté de manière significative



9. 90 % des entreprises de l'indice S&P 500 ont publié un rapport de développement durable en 2019, 16 juillet 2020, Governance & Accountability Institute, Inc.

10. Lettre de Larry Fink aux PDG 2020, *A Fundamental Reshaping of Finance*, BlackRock

Il pourrait s'agir d'une indication que les entreprises voient l'intérêt d'utiliser des normes axées sur les investisseurs pour les aider à accéder au capital par le biais de leur divulgation sur le développement durable. Leurs efforts pour communiquer l'information ESG importante pourraient donc s'intensifier.

Un accent plus prononcé sur le climat

Les entreprises sont nombreuses à reconnaître que l'économie mondiale se dirige vers une économie plus sobre en carbone. Compte tenu d'une pression croissante des consommateurs et de la demande accrue des investisseurs, les entreprises sont plus enclines à divulguer de l'information sur leurs initiatives pour évaluer leur viabilité dans un contexte climatique en mutation.

Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (TCFD)

En 2019, 30 % des entreprises ont aligné leur divulgation sur les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (TCFD). De plus, 17 % ont mentionné le TCFD, notamment pour reconnaître sa valeur ou en s'engageant à s'appuyer sur ses recommandations pour les années à venir. Ces recommandations encouragent les entreprises à divulguer la façon dont elles gèrent les risques et les opportunités en lien avec les changements climatiques, en matière de gouvernance, de stratégie, de gestion des risques, de mesures et de cibles. La proportion importante d'entreprises considérant déjà les

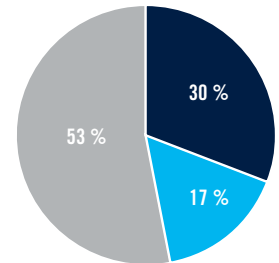
En 2019, 30 % des entreprises ont aligné leur divulgation sur les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (TCFD).

recommandations du TCFD, ou s'engageant à le faire, démontre que celles-ci reconnaissent le potentiel de risques physiques et de transition d'un climat en transformation. Les recommandations leur permettent également d'identifier et de communiquer les opportunités susceptibles d'émerger d'un fonctionnement en contexte de climat changeant, comme les gains en efficacité et en résilience.

Graphique 5

47 % des entreprises reconnaissent la valeur du TCFD ou utilisent ses recommandations pour leur divulgation

- L'entreprise est alignée sur le TCFD
- L'entreprise mentionne le TCFD
- Ne mentionne pas le TCFD



Une des recommandations du TCFD est de communiquer les émissions de type « Scope 3 ». Dans une proportion de 36 %, les entreprises ont publié en 2019 un rapport qui indiquait leurs émissions de type « Scope 3 », et 4 % d'entre elles ont établi des cibles liées aux émissions de type « Scope 3 ». Celles qui ont défini des cibles relatives aux émissions de type « Scope 3 » proviennent des secteurs *Services financiers, Aliments et boissons* et *Infrastructures*, ce qui dénote peut-être une plus grande maturité de ces secteurs en matière de parcours ESG. Il est également intéressant de noter que ces leaders ne sont pas seulement issus d'industries tournées vers les consommateurs, ce qui peut avoir été une première hypothèse compte tenu de la pression croissante des consommateurs.

Une autre recommandation du TCFD porte sur l'analyse de scénarios climatiques afin de déterminer leurs impacts sur l'entreprise. C'est dans une proportion de 12 % que les entreprises ayant publié un rapport en 2019 ont communiqué de l'information tirée de l'analyse de scénarios, une vaste majorité d'entre elles provenant du secteur *financier*, ce qui illustre l'engagement fort de la communauté financière envers le TCFD. Les autres entreprises appartiennent au secteur des *Industries extractives & Traitement des minéraux* ou à celui des *Infrastructures*.

Dans une proportion de 36 %, les entreprises ont publié en 2019 un rapport qui indiquait leurs émissions de type « Scope 3 », et 4 % d'entre elles ont établi des cibles liées aux émissions de type « Scope 3 ».

11. Analyse selon la répartition du SICS (système de classification du *Sustainability Accounting Standards Board*)

Certains secteurs se démarquent

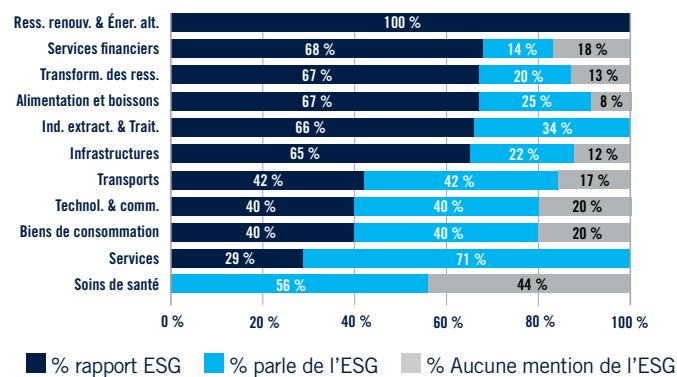
En termes de reddition de compte, les secteurs¹¹ qui se démarquent sont ceux des *Industries extractives & Traitement des minéraux* ainsi que des *Services*. Ce sont deux secteurs qui comprennent un nombre important d'entreprises, et 100 % d'entre elles publient un rapport entier traitant des enjeux ESG ou en parlent sur leur site Web. Les secteurs *Infrastructures et Transformation des ressources* suivent de près, avec 87 % des entreprises de ces deux secteurs publiant un rapport ou des communications associées à l'ESG. Le secteur des *Soins de santé* démontre le taux de divulgation le plus faible, avec 44 % des entreprises ne communiquant aucune information ESG. Et si certaines entreprises du secteur *Soins de santé* communiquent de l'information ESG, aucune d'entre elles ne lui consacre un rapport en entier.

100 % des entreprises des secteurs Industries extractives & Traitement des minéraux ainsi que des Services publient un rapport entier traitant des enjeux ESG ou en parlent sur leur site Web.

Le secteur des *Ressources renouvelables et des Énergies alternatives* se démarque, avec 100 % des intervenants publiant un rapport entier sur la question. Toutefois, après analyse, une seule entreprise de ce secteur fait partie de l'indice composé S&P/TSX.

Graphique 6

Les secteurs des Ressources renouvelables et des Énergies alternatives se démarquent

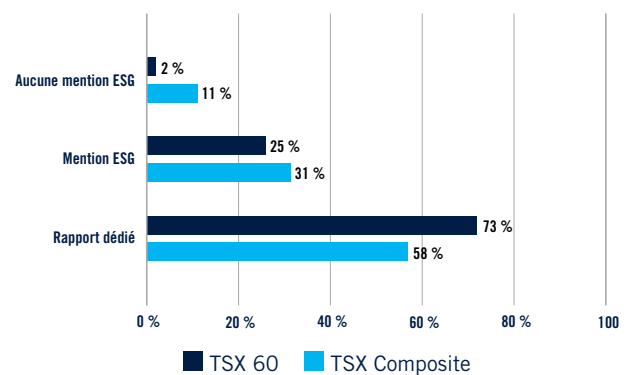


L'indice S&P/ TSX 60 mène par l'exemple

Les 60 entreprises les plus importantes au Canada sont bien conscientes de la nécessité de divulguer de l'information en lien avec le développement durable. Alors que 58 % des entreprises de l'indice composé S&P/TSX ont publié un rapport de développement durable en 2019 (en date du 31 août 2020), ce chiffre est beaucoup plus élevé pour celles de l'indice S&P/TSX 60, qui le font à 73 %. Pour la plupart, les entreprises qui n'ont pas publié de rapport consacré à la question ont malgré tout divulgué des informations sur leur site Web. Ce qui signifie que 98 % des entreprises de l'indice S&P/TSX 60 ont publié un rapport ou communiqué de l'information sur le développement durable en ligne, comparativement à 87 % pour l'indice composé S&P/TSX.

Graphique 7

Le TSX 60 mène par l'exemple



Les 60 entreprises en tête de liste ont également une longueur d'avance dans l'utilisation de cadres de référence, et 55 % d'entre elles appliquent le cadre SASB (comparativement à 36 % les entreprises de l'indice composé S&P/TSX). Celles qui ont opté pour le SASB produisent le plus souvent des données tirées des indicateurs suggérés par ce cadre de référence, ou fournissent une grille de référence SASB dans leur rapport.

Le TMX a récemment déployé un ensemble de six indices S&P/TSX ESG afin d'aider les clients à « s'exposer davantage aux investissements associés à l'ESG et à gérer les risques en cette matière »¹². En ce qui a trait à l'indice composé TSX ESG, 77 % des entreprises qui y sont incluses ont publié un rapport à ce sujet, et 23 % en parlent dans leur site Web, ce qui signifie que 100 % de celles qui font partie de ce nouvel indice parlent de l'ESG. Pour les entreprises intéressées à gagner un accès au capital des fonds gérés passivement, il peut s'agir d'une indication qu'elles devraient allouer plus de ressources à la divulgation d'informations ESG de qualité, surtout si on considère l'augmentation importante des fonds dirigés vers les FNB en 2020.¹³

12. TMX Info Services, juillet 2020

13. Ruth Saldanha, « Canadian ESG Funds Grew Faster », Morningstar, le 7 mai 2020

Quoi de neuf ?

Alors que les entreprises canadiennes améliorent leur divulgation d'information ESG en raison des pressions accrues des intervenants financiers et de normes plus élevées dans d'autres régions, Millani a relevé certaines tendances.

Diversité et inclusion

À la lumière des nouvelles exigences de la Loi canadienne sur les sociétés par actions¹⁴ et du mouvement Black Lives Matter, Millani a recueilli des informations sur les entreprises qui communiquent des données sur la diversité incluant notamment sur la diversité des genres et la diversité ethnoculturelle. Parmi les entreprises qui ont publié un rapport en 2019, 89 % divulguent des chiffres sur la diversité des genres, alors que 18 % d'entre elles ont fourni des données soit sur le nombre d'employés ayant un handicap ou soit la diversité ethnoculturelle ou pour ces deux facteurs.

89 % des entreprises qui ont publié un rapport en 2019 divulguent des chiffres sur la diversité des genres.

L'eau

Les rapports 2019 de 45 % des entreprises contenaient une section consacrée à l'eau décrivant la gestion de cette ressource et son utilisation, parfois avec des indicateurs portant sur le prélèvement de l'eau et les taux de recyclage. De ces 45 %, la plupart sont des entreprises exploitant des ressources naturelles. En se référant au cadre du SASB, celui-ci indique que les entreprises de tous les secteurs sauf les *Services financiers*, les *Soins de santé* et les *Transports* devraient divulguer des données sur l'eau.

Les rapports 2019 de 45 % des entreprises contenaient une section consacrée à l'eau.

Raison d'être

Comme l'indiquait notre rapport publié en mai dernier et intitulé « La COVID-19 a-t-elle un effet sur l'intégration ESG ? », la pandémie de la COVID-19 a fait ressortir que, de plus en plus, les investisseurs demandent à connaître la raison d'être des entreprises. Nous avons donc voulu évaluer combien d'entreprises mettaient l'accent sur cet aspect. Dans les rapports de 2019, 32 % des entreprises mentionnent leur raison d'être alors que 12 % d'entre elles en font leur fil conducteur. Même s'il est difficile de dire objectivement en quoi consiste un rapport ayant comme trame narrative la raison d'être de l'entreprise, certains

éléments l'indiquent. Par exemple, la raison d'être de l'entreprise est évoquée dans la lettre de présentation du PDG et elle semble réellement soutenir le modèle ou la stratégie de l'entreprise, les Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU sont utilisés pour structurer efficacement le rapport, les indicateurs appuient la mesure de l'impact de l'entreprise sur la société, et le rapport met en valeur la façon dont l'entreprise répond aux besoins de ses nombreuses parties prenantes.

32 % des entreprises mentionnent leur raison d'être alors que 12 % d'entre elles en font leur fil conducteur.

Implications

Bien que la majorité des entreprises de l'indice composé S&P/TSX divulguent de l'information ESG sous une forme ou une autre, les résultats que nous venons de présenter ainsi que notre étude intitulée « *La COVID-19 a-t-elle un effet sur l'intégration ESG ?* », démontrent qu'il est plus important que jamais de bien structurer les rapports de développement durable puisque la barre devient de plus en plus haute. Le processus de collecte et de divulgation de l'information représente un investissement en termes de temps et de ressources, mais l'accès au capital ainsi que son coût seront tributaires d'une divulgation ESG fiable à l'intention des différents acteurs financiers.

Dans un contexte économique incertain, l'identification par l'entreprise de ses enjeux ESG importants et la divulgation entourant la stratégie et la gestion associées à ces enjeux ne sont plus à négliger.

Méthodologie de rapport

Les communications des entreprises sur le développement durable en 2019 des 228 sociétés de l'indice composé S&P/TSX (en juin 2020) ont été évaluées par les membres de l'équipe Millani durant les mois de juillet et août 2020. Pour les communications des entreprises sur le développement durable de 2019, l'étude comprend les rapports publiés jusqu'au 31 août 2020. Toutes les entreprises ont été groupées selon le système de classification *Sustainability Industry Classification System* (SICS). Pour chaque société, Millani a évalué l'ensemble des divulgations relatives aux questions environnementales, sociales et de gouvernance sur les sites Web et/ou les rapports publics. Les communications relatives au développement durable et à l'ESG ont été évaluées afin de déterminer le nombre d'années où l'entreprise a publié de l'information sur le développement durable et, le cas échéant, les cadres de référence utilisés dans l'élaboration du rapport et dans quelle mesure l'entreprise communique efficacement sur ces questions.

14. Gouvernement du Canada, La divulgation de la diversité pour les conseils d'administration et la haute direction entre en vigueur, juillet 2019



À propos de Millani

Millani offre des services-conseils d'intégration ESG aux investisseurs et aux entreprises. Au cours des 12 dernières années, Millani est devenue le partenaire de choix des investisseurs institutionnels, autant des détenteurs d'actifs que des gestionnaires de portefeuille. Par ses services-conseils en intégration d'enjeux-clés ESG à leurs stratégies d'investissement et processus décisionnels, nous aidons nos clients à réduire les risques, augmenter les rendements et créer de la valeur. Cette expertise, ainsi que son expérience de conseil en développement durable, nous servent aujourd'hui de levier pour aider les sociétés émettrices à améliorer leur divulgation ESG aux investisseurs et ainsi optimiser leur valeur marchande.

Pour plus de renseignements, contactez nous à : info@millani.ca
ou visitez notre site Web : www.millani.ca